



Rapport de transparence

au 30 juin 2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. CONTEXTE DE GROUPE COFIMÉ	3
1.1. Histoire	3
1.2. Activités du groupe	4
1.3 Approche processus	5
1.4. Implantations	6
1.5. Structure juridique	6
1.6. Description du réseau et du groupement technique	6
1.7. Structure de la gouvernance.....	7
2. Gestion des risques	8
2.1. Indépendance	8
2.2 Qualité.....	8
2.4. Chiffre d'affaires.....	9
2.5. Liste des entités d'intérêt public	9
3. Ressources humaines	10
3.1. Nos équipes.....	10
3.2. Mode d'exercice des associés	10
3.3. La formation continue.....	10

1. CONTEXTE DE GROUPE COFIMÉ

1.1. Histoire

GROUPE COFIMÉ est une société holding à responsabilité limitée, dont le siège social est 5, rue Bertrand Monnet - 68000 COLMAR, et dont le capital est détenu par ses associés exerçant leur activité professionnelle au sein du groupe à titre exclusif.

Historique :

- 1963 : naissance de COFIMÉ à Colmar
- 1970 : création de l'agence de Sélestat
- 1999 : création de l'agence d'Illkirch
- 2005 : création de GROUPE COFIMÉ
- 2005 : création de COFIMÉ AUDIT
- 2006 : adhésion à l'association technique ATH
- 2007 : ouverture des agences de Didenheim et d'Oberhausbergen
- 2008 : certification ISO 9001
- 2012 : ouverture des agences de Belfort et de Paris
- 2014 : ouverture de l'agence de Rouffach

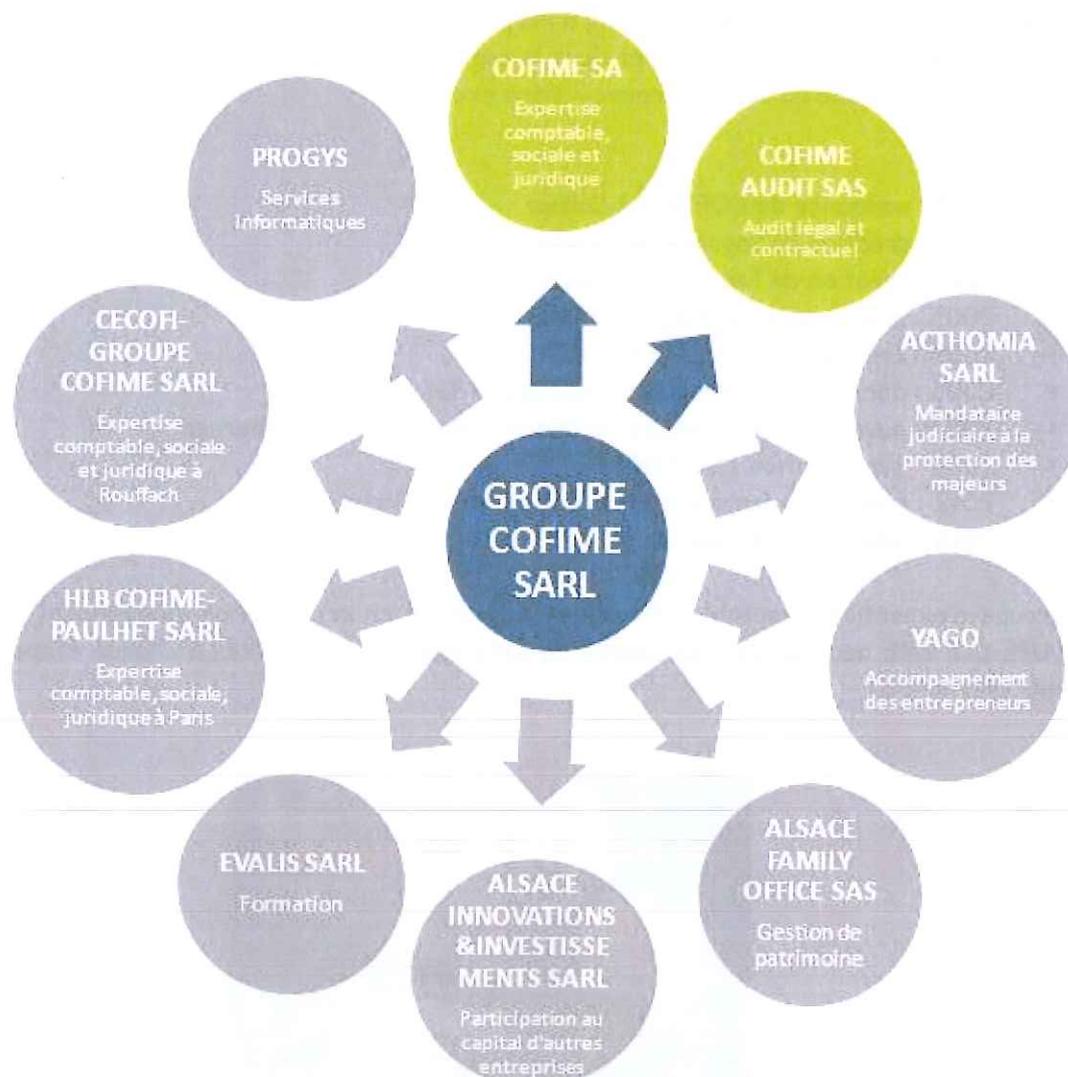
1^{er} groupe d'expertise comptable, d'audit et de conseil en organisation indépendant en Alsace, GROUPE COFIMÉ accompagne ses clients en s'impliquant à leurs côtés à chaque étape de la vie de leur entreprise.



Le siège à Colmar

1.2. Activités du groupe

GRUPE COFIMÉ exerce un ensemble d'activités au sein de différentes sociétés. Les sociétés du groupe inscrites auprès d'une Compagnie de commissaires aux comptes sont les suivantes :



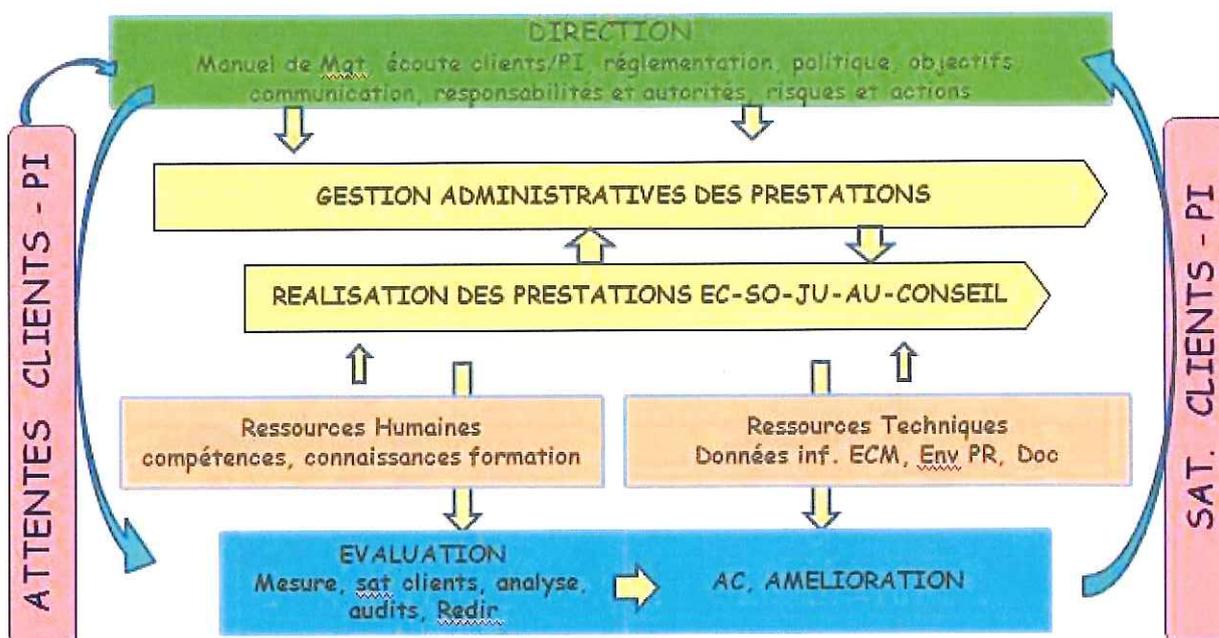
Légende :

	Sociétés inscrites à une CRCC
	Sociétés non inscrites à une CRCC



1.3 Approche processus

Notre investissement dans la certification ISO 9001 nous a amené à définir une approche par processus dont les interactions sont représentées par la cartographie ci-dessous :



Les objectifs de la direction sont déclinés par processus et mesurés selon le tableau de bord de pilotage.

La planification du SMQ est réalisée annuellement suite aux revues de direction.

Le système de management de la qualité décrit l'organisation et les dispositions prises par GROUPE COFIMÉ pour :

- réaliser les missions dans le respect de la réglementation ;
- améliorer son fonctionnement, ses compétences et ses résultats opérationnels.

Il précise pour l'essentiel :

- l'organisation de la société pour réussir les prestations clients,
- les responsabilités et autorités opérationnelles et managériales des différents acteurs aux différentes étapes de la réalisation,
- les processus, et instructions mis en œuvre pour gérer le cycle de vie de l'entrée d'un nouveau client jusqu'à sa sortie.

Domaine d'application :

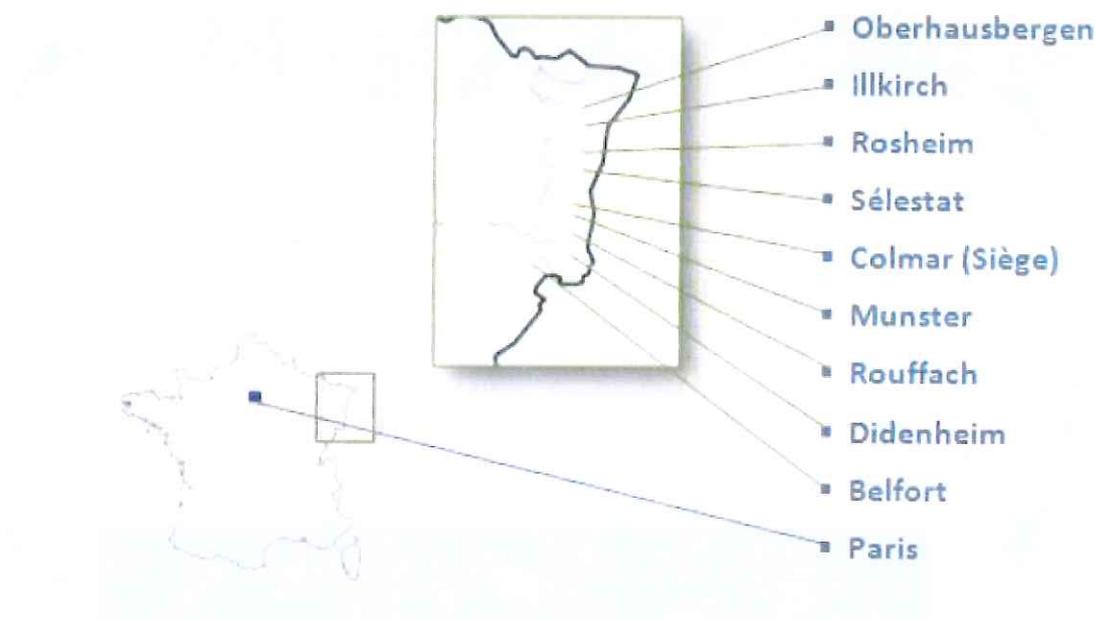
Expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, audit légal et contractuel, conseil en organisation.

Périmètre :

Le Système mis en œuvre s'applique à tous les clients pour toutes les activités de GROUPE COFIMÉ, réalisées en interne ou par des parties intéressées.

1.4. Implantations

La zone géographique que couvre GROUPE COFIMÉ s'étend sur l'ensemble de l'Alsace, le Territoire de Belfort et la région parisienne.



1.5. Structure juridique

GROUPE COFIMÉ est une SARL détenue par des professionnels en exercice au sein du cabinet. GROUPE COFIMÉ détient la majorité des actions de :

- COFIMÉ SA dont l'activité principale est l'expertise comptable, le conseil en organisation, l'expertise juridique, l'expertise sociale
- COFIMÉ AUDIT SAS dont l'activité principale est le commissariat aux comptes.

1.6. Description du réseau et du groupement technique



GROUPE COFIMÉ est membre du réseau HLB dont le siège est à Londres. HLB est une organisation mondiale de sociétés indépendantes d'expertise comptable, de conseils en organisation d'entreprise et d'audit apportant aux clients un service complet et personnalisé dans les domaines de l'audit, du juridique, de la comptabilité, de la finance et du conseil de direction. Tous les membres s'engagent à respecter des normes communes de qualité et à maintenir un niveau élevé de compétence et d'indépendance.

Des contrôles qualité sont régulièrement organisés afin de s'assurer du respect des engagements des membres du réseau.



Parallèlement, GROUPE COFIMÉ est membre de l'association ATH (Association Technique d'Harmonisation) qui regroupe 30 cabinets indépendants d'audit et d'expertise comptable associés dans une démarche qualité au service des clients des

cabinets. Cette association permet une mise en commun des moyens techniques, méthodologiques et technologiques.

Le conseil d'administration d'ATH est composé de représentants de chaque cabinet membre et il s'entoure :

- d'un secrétariat général technique et administratif animé par le cabinet BBA
- de directions techniques auxquelles participent des associés de cabinet membre spécialisés dans le domaine concerné :
 - audit
 - expertise comptable
 - social
 - consolidation / IFRS
 - formation
 - qualité
- de sous-groupes de travail spécialisés selon les besoins

L'association ATH fournit aux cabinets membres :

- une veille stratégique,
- des ressources documentaires
- une assistance technique et méthodologique
- une offre riche de formations
- un contrôle qualité annuel dans les domaines de l'audit, de l'expertise comptable et de l'expertise sociale, ainsi que pour les procédures cabinet.

1.7. Structure de la gouvernance

1.7.1. Le comité de direction

Le comité de direction est composé des 11 associés de GROUPE COFIMÉ et se réunit au minimum 6 fois par an.

Il a pour rôle principal de définir la politique générale du groupe, d'élaborer le plan stratégique, de valider le budget et les investissements, de veiller aux équilibres financiers, d'arrêter la politique de ressources humaines et de formation et de sélectionner les candidats à l'association en conformité avec la Charte des Associés.

1.7.2. Les commissions

Le comité de direction oriente les travaux soumis aux commissions opérationnelles, et valide leurs propositions, dans le respect de la stratégie définie.

Les commissions, pilotées par des associés, sont les suivantes :

commission	pilote
Ressources humaines	Philippe Lamberger
Finances	Sébastien Weber
Optimisation	Emeline Spiegel
Conception développement	Michel Frey
Spécialisation	André Jungblut
Internationale	Alain Mahler
Communication	Florence Furmann

2. Gestion des risques

2.1. Indépendance

La gestion des risques professionnels est un élément essentiel à la pérennité de GROUPE COFIMÉ pour ce qui concerne l'ensemble des métiers.

Les règles professionnelles imposent que le cabinet, ses associés et le personnel affecté aux missions d'audit légal ne doivent pas avoir de liens personnels, financiers ou professionnels avec l'entité cliente, ses membres de la gouvernance et ses principaux associés.

Une déclaration d'indépendance est signée annuellement par l'ensemble des associés et collaborateurs.

Toute nouvelle proposition de mandat de commissariat aux comptes fait l'objet d'une procédure d'acceptation formalisée sur un questionnaire d'acceptation, comportant différentes étapes :

- collecte d'éléments d'identification du client
- vérification de l'absence d'incompatibilité et de situations remettant en cause l'indépendance du cabinet
- analyse de la nature des missions qui auraient pu être précédemment menées pour l'entité
- entrée en relation avec le commissaire aux comptes précédent comme le prévoit le code de déontologie des commissaires aux comptes
- recherche de liens éventuels sur le registre d'indépendance via l'intranet HLB International et inscription des nouveaux mandats avec liens internationaux sur le registre.

Une procédure adaptée est s'applique également pour les autres types de mission.

Le groupe veille à faire respecter le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que la norme ISQC1 (International Standard on Quality Control n° 1).

Chaque année est matérialisée dans les dossiers clients l'analyse du maintien de la mission.

2.2 Qualité

Nos activités réglementées que sont le commissariat aux comptes et l'expertise comptable sont soumises au contrôle qualité périodique du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) dont le dernier contrôle s'est déroulé en 2014, et de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC).

Le cabinet est certifié ISO 9001 depuis 2008. La démarche qualité est une composante essentielle de notre fonctionnement, garantissant une harmonisation des procédures sur l'ensemble de nos sites.

Des contrôles annuels sont réalisés par notre organisme certificateur qui renouvelle chaque année notre certification. Des audits internes sont également organisés, réalisés par des auditeurs internes formés à cet effet.

Notre adhésion à l'association technique ATH nous permet de bénéficier d'un support technique d'une grande qualité, via le edossier électronique d'audit, le centre de documentation très fourni, les contrôles qualité annuels en matière d'audit légal, d'expertise comptable, d'expertise sociale, et de procédures de cabinet.

Le réseau HLB organise des contrôles périodiques dont la fréquence est liée au niveau de qualité des cabinets membres.



Groupe Cofimé a été labellisé « Alsace Excellence » en octobre 2017 par l'Agence d'attractivité de l'Alsace. Ce label vise à promouvoir l'Alsace et l'excellence de ses entreprises.

Les critères d'obtention de la labellisation Alsace excellence découlent des valeurs de la Marque partagée « Alsace » ainsi que des principes du développement durable.

Pour prétendre au label, les entreprises doivent répondre à 29 critères prouvant leurs compétences dans trois domaines : performance économique, éthique sociale et sociétale, et responsabilité environnementale.

Groupe Cofimé est la 30ème entreprise alsacienne à avoir été certifiée.

2.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 17 M€ au 30 juin 2017, et se répartit ainsi :

activité	CA en K€	part
Audit légal et contractuel	1 369	8%
Expertise comptable, juridique et sociale	15 547	91%
Autres	95	1%
TOTAL	17 011	100%

2.5. Liste des entités d'intérêt public

Notre cabinet effectue une mission de contrôle légal pour les entités d'intérêt public suivantes, qui relève des secteurs des Mutuelles et Assurances :

entité	Commissaire aux comptes
CIADE	COFIMÉ SA
MPN	COFIMÉ AUDIT
AMIG	COFIMÉ AUDIT
CAS 68	COFIMÉ AUDIT
CAS 67	COFIMÉ AUDIT

Notre cabinet est soumis à la rotation des associés pour un mandat APG. Le planning est suivi dans le plan de mission du dossier.

3. Ressources humaines

3.1. Nos équipes

GRUPE COFIMÉ emploie 218 personnes au 30 juin 2017 qui se répartissent ainsi :

activité	nombre	part
Experts-comptables diplômés	24	11%
Cadres et collaborateurs métier	164	75%
Personnel support (administratifs)	30	14%
TOTAL	218	100%

Le personnel du groupe est organisé selon une spécialisation par métier : audit, expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, conseils. Une spécialisation par secteur d'activité est également mise en place sur les sites les plus importants.

Le recrutement est réalisé par les référents métiers.

Des évaluations périodiques des collaborateurs sont effectuées par les responsables de mission.

Les cadres bénéficient d'une évaluation annuelle avec un associé et organisent eux-mêmes des entretiens d'appréciation avec les collaborateurs.

3.2. Mode d'exercice des associés

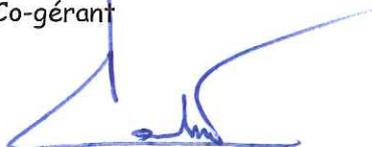
Les associés sont impliqués dans le management courant du cabinet. Ils sont signataires d'une charte d'associés. Ils ont 3 niveaux d'investissement et sont majoritairement non salariés. Leur rémunération est fixe.

Les nouveaux associés sont cooptés par l'ensemble des associés.

3.3. La formation continue

La réalisation de nos activités exige des connaissances et une expérience importante. Notre cabinet établit annuellement un plan de formation qui comprend, pour les contrôleurs légaux et leurs équipes, un cursus de formations obligatoires et un cursus de formations spécifiques, qui traitent à la fois de la déontologie, des normes professionnelles, de la méthodologie, de l'environnement juridique de la mission de commissariat aux comptes. Chaque année, les intervenants déterminent, en accord avec leur responsable hiérarchique, les formations spécifiques nécessaires à la réalisation de ses missions.

Philippe Lamberger
Co-gérant



Florence Furmann
Co-gérante

